

L'ŒUF DE LA POULE GRISE.

NOUVELLE.

* Saint-Pesène est un petit village situé à une demi-lieue de Niort ; on y arrive par des chemins tortueux et ombragés ; à mi-chemin environ, entre la ville et le village, se trouve sur la gauche une assez belle prairie entourée de saules ; et au-delà de cette prairie une petite maisonnette de la plus misérable apparence. C'est là que vivait, il y quelques années, une femme veuve avec ses deux enfants : une fille et un garçon, Francine et Joseph. Il serait impossible de raconter dans quelle misère, dans quel abandon ces trois personnages passaient leur vie, n'ayant pour tout bien que la maisonnette qui menaçait ruine, et deux poules, l'une blanche et l'autre grise, qui vivaient sur le communal, de même que la veuve et les enfants vivaient de l'aumône et de la charité des passants et des habitants de Saint-Pesène. De temps en temps, une Sœur Grise arrivait, apportant sous son manteau des vêtements pour la veuve et pour les enfants. Tenez, disait la Sœur, ceci vous est donné par une personne de Niort qui ne veut pas se faire connaître, et elle disparaissait, laissant en outre quelque argent. La seule visite que ces pauvres gens recevaient quelquefois était celle d'une vieille femme, épicière retirée du commerce et assez riche, disait-on. Elle donnait à la veuve et aux enfants de bons conseils, mais ne laissait jamais d'autres marques de son passage. Néanmoins, il faut dire que la visite de Mme Cornuaut et celle de la Sœur de Charité coïncidaient toujours. Mme Cornuaut portait le grand colback des femmes du Poitou, c'est-à-dire un énorme bonnet piqué de plus d'un pied de hauteur et recouvert de mousseline ou de dentelle. Elle était petite, et quand elle marchait, elle présentait l'image de trois triangles superposés. Le jupon de laine bleu, large à la base, étroit à la taille ; la taille mince à la base et large aux épaules, recouvertes d'un fichu rouge ; puis le colback, étroit à la base et large au sommet. C'était une femme petite, maigre, qui avait été jolie et qui conservait encore de sa jeunesse passée une certaine fraîcheur et de petites mains assez blanches ; lestée et un peu roide, on la sentait active et rangée, et surtout économe. Il était assez rare de la rencontrer avec un jupon qui ne fût pas raccommodé en plus d'un endroit ; ses boutons de mousseline, repris avec art, étaient blanchis par elle, partant, un peu jaunes. Le visiteur qui serait allé la voir dans sa petite maison de la place du Quartier l'aurait trouvée assise sur une vieille chaise mal rembourrée, près d'un tas de chiffons, raccommodant, cousant, travaillant avec une ardeur de fourmi. Cependant, comme on la savait riche, et que sa vie de labeur sédentaire était connue, on la disait avare.

Elle était née dans une des plus misérables chaumières de Saint-Pesène, et c'était à force de travail et d'ordre qu'elle avait, en compagnie de M. Cornuaut, son mari, d'abord savetier, puis épicier, amassé la fortune qu'elle avait et dont elle paraissait jouir si peu.

La veuve de la maisonnette, ainsi que ses enfants, bien qu'ils n'eussent jamais rien reçu d'elle, la voyaient arriver avec plaisir, presque toujours le conseil qu'elle laissait en partant était bon, et ces trois pauvres abandonnés sentaient entre Mme Cornuaut et eux un lien invisible et singulièrement fort qui les attachait à elle ; ils ne savaient pas si ce lien était celui de la reconnaissance, ils ne se rendaient aucun compte de leur sentiment, mais ils éprouvaient l'effet d'une union profonde qui naissait d'une fraternité exercée mystérieusement par un seul et saint sentiment, sans être pratiqué par les autres. Une union incomplète et cependant féconde, qui déposait pour ainsi dire au cœur de ceux qui étaient secourus un germe de pitié et de tendresse, car l'effet de ce que nous faisons au nom de Jésus-Christ ne s'arrête jamais aux actes extérieurs, mais agit dans le domaine des choses invisibles et mystérieuses ; voilà pourquoi les actes ainsi accomplis ont des résultats incalculables, que nous ne pouvons prévoir.

Dans l'année où commence mon histoire, l'hiver fut rigoureux, c'est-à-dire que le froid entra plus fort et plus longtemps par la porte mal jointe de la chaumière sans feu de la veuve, sa pauvre couverture rapiécée lui sembla plus légère, le pain fut plus rare,

et plus d'une fois la pauvre femme, toute frissonnante, à peine vêtue, raconta le soir, d'une voix tremblante et affaiblie, une histoire à ses enfants, dans l'espérance qu'ils s'endormiraient ainsi sans penser au souper !... Les deux poules avaient froid aussi et ne pouvaient plus. Plus d'une fois Marie Firmat avait pensé à les vendre. Mais après. Le prix n'en aurait pas été considérable, peut-être ? C'est si vite dépensé ! Tandis qu'au printemps prochain, si on pouvait attendre, elles pondraient encore et même couveraient, on aurait peut-être des poulets ? Que d'espérances au-delà de tant de privations !

Un soir elle dit aux enfants : demain je partirai de grand matin, quand vous vous réveillerez, vous trouverez du pain sur la table et un peu de bouillon. Toi, Francine, tu le feras chauffer pour ton frère. Joseph ira te chercher du bois mort sous les arbres, au bord du chemin.

Mais le lendemain matin, quand elle s'éveilla et qu'elle voulut se lever, elle fut prise de vertige et retomba sur le pauvre lit. C'était la première fois, depuis qu'ils étaient au monde, que les enfants se levaient avant leur mère. En voyant son visage pâli, ils restèrent interdits, puis ils coururent à Saint-Pesène avertir des gens qui leur donnaient quelquefois du pain. Mais ceux qu'ils avaient avertis n'arrivèrent que le soir à la maisonnette. Ils avaient avant tout fait leur ouvrage. Ils retourneraient chercher un médecin. Il était en campagne ; il ne put voir la veuve qu'après son déjeûner du lendemain. Les enfants avaient mendié tout le jour, et ils avaient apporté un peu de bouillon que la veuve n'avait pas pu prendre. Enfin, la maladie venait d'entrer dans ce réduit où la misère seule avait régné jusque-là.

Hélas ! ce qui pouvait arriver de pire arriva. La maladie fut longue, et quand la veuve mourut après d'affreuses souffrances, il fallut vendre la maisonnette pour payer le pharmacien.

Il y eut procès, saisie, frais de justice et le reste. Enfin les huissiers arrivèrent, et quand ils sortirent, ils emmenèrent les poules, la blanche et la grise.

Francine et Joseph avaient assisté sans y rien comprendre au drame qui, après leur avoir enlevé leur mère leur enlevait leur abri. On leur avait dit qu'ils n'auraient plus de maison, et ils avaient pensé, sans frissonner, qu'ils coucheraient dans les papiers. Mais quand Francine vit couir après les deux poules, quand elle vit qu'on allait lui enlever la blanche et la grise, il lui sembla qu'on enlevait pour la seconde fois sous ses yeux le cerceuil de sa mère. Elle essaya de les défendre bien vainement. Il manquait encore huit francs pour payer le pharmacien ! Elle suivit l'huissier jusqu'à la botte de paille où s'était réfugiée la grise ; tant qu'elle ne la vit pas saisir, elle espéra, mais la main noire et lourde de M. Gripon, huissier assermenté, résidant à Niort, s'abattit sur la pauvre bête. Le cri aigu de la poule couvrit le cri sourd de Francine.

Hélas ! la poule grise avait pondu un œuf sur cette botte de paille où on la traquait ; elle avait déposé là son espérance, l'espérance d'un poussin. M. Gripon prit l'œuf dans sa main, et réfléchissant qu'il serait plus embarrassant que profitable de le transporter jusqu'à Niort, il s'attendrit enfin sur le malheur des deux enfants et donna l'œuf !

Puis tout fut dit. Francine et Joseph restèrent assis sur le bord du chemin.

— Voilà donc tout notre bien, dit Francine en montrant à son frère l'œuf de la poule grise ; que faire ?

— Mangeons l'œuf, dit Joseph.

— J'ai une idée, dit Francine, qui enferma l'œuf dans sa main.

— Par ces deux mots, les deux enfants venaient de se révéler.

Joseph le sentit, s'il ne le comprit pas, et Francine prit ce jour là sur son frère, l'empire qu'elle devait toujours exercer.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.